

Communiqué de presse

Date : 17 juin 2014

Embargo : ---

Conférence de presse annuelle de la FINMA 2014 : la qualité de la surveillance et le comportement des acteurs des marchés financiers sur le devant de la scène

Cinq ans et demi après la création de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, la présidente du conseil d'administration Anne Héritier Lachat dresse un bilan globalement positif et considère que la FINMA est bien armée pour continuer à assurer à l'avenir une surveillance de qualité. Le directeur de la FINMA Mark Branson a pointé une perte de confiance à l'égard de la branche financière qu'il explique notamment par une prise en compte insuffisante des risques de *compliance*. Pour lui, la clé d'une potentielle amélioration résiderait dans une gestion plus systématique des risques et une meilleure autodiscipline des banques.

Lors de la conférence de presse annuelle de la FINMA qui s'est tenue aujourd'hui, la présidente du conseil d'administration Anne Héritier Lachat a porté un regard rétrospectif sur les quelque cinq années et demie d'existence de l'autorité. Elle se déclare satisfaite de la qualité de la surveillance et attire l'attention sur la réussite de la fusion des trois autorités qui précédaient la FINMA.

La FINMA a la bonne taille

Anne Héritier Lachat s'est également prononcée sur la croissance de l'effectif en personnel et du budget de l'autorité. La FINMA est passée de 328 postes à temps plein en moyenne annuelle en 2009 à 468 en 2013. Cela reflèterait la montée des exigences suite à la crise financière, la reprise par la FINMA de tâches supplémentaires ainsi que l'intensification de la surveillance. L'effectif maximal de 481 postes à temps plein décidé en 2011 par le conseil d'administration n'est pas encore complètement atteint. « Je suis convaincue que nous disposons actuellement des ressources requises pour accomplir notre mission et que nous avons encore une marge de manœuvre suffisante », déclare Anne Héritier Lachat à ce sujet. Elle ajoute cependant qu'il convient de réexaminer régulièrement cette position, notamment devant l'attribution de nouvelles missions.

Référence : b102255-0000023

Politique en matière de personnel : l'accent est mis sur la qualité

En outre, la présidente de la FINMA a insisté sur le choix par l'autorité d'une politique en matière de personnel orientée sur la qualité. Au cours des dernières années, la FINMA a intentionnellement recruté de nouveaux profils de compétences. La présidente se déclare convaincue par ce mélange de personnalités et de compétences qui favoriserait une meilleure surveillance. Anne Héritier Lachat a désigné comme autres axes essentiels du développement de l'activité de surveillance la multiplication des contrôles sur place ainsi que le recours plus ciblé aux sociétés d'audit, véritables « bras armés » de la FINMA. Selon la présidente, le système de la surveillance helvétique a dans l'ensemble fait ses preuves.

Un accès aux marchés garanti par l'équivalence des réglementations et des surveillances

En outre, la FINMA jouit aujourd'hui d'une bonne réputation sur la scène internationale, ce que la présidente de la FINMA considère comme contribuant de manière essentielle à la promotion de la compétitivité de la place financière helvétique. Une surveillance crédible serait, avec la réglementation, une condition préalable à la reconnaissance de l'équivalence avec d'autres places financières : « L'accès aux marchés suppose des règles, mais aussi une surveillance équivalentes. »

La gestion des risques comme élément clé

Le directeur de la FINMA, Mark Branson, a indiqué, lors de son exposé, que la confiance dans la branche financière n'a jamais retrouvé le niveau qui était le sien avant la crise financière. Bien au contraire, dans les années qui ont suivi cette crise, de nombreuses affaires résultant de comportements commerciaux fautifs ont mis à mal la confiance du monde politique, de la société et des marchés à l'égard du secteur financier. « Depuis peu, ce sont les problèmes récurrents résultant du comportement commercial de nombreuses banques qui remettent en question cette confiance. »

Mark Branson voit dans une maîtrise insuffisante des risques de *compliance* la source de nombreuses affaires liées à des comportements commerciaux inacceptables dans le domaine bancaire. Il s'agirait souvent de problèmes engendrés par des comportements fautifs : « Le meilleur remède à ces dysfonctionnements est l'autodiscipline de l'établissement. » Les banques auraient la clé de ces problèmes entre leurs mains : elles « doivent reconnaître qu'(elles) font partie d'un système global qui ne peut fonctionner qu'accompagné d'un consensus social. »

Le directeur de la FINMA voit dans une gestion appropriée des risques un élément central pour assurer un succès durable à l'avenir. Celle-ci doit être respectée et incarnée par la direction elle-même, sans être entravée par des systèmes incitatifs allant à son encontre : « Au sein des établissements, il doit être clair qu'il doit être clair que des profits réalisés d'une manière qui n'est ni correcte ni éthique ne sont pas souhaitables et que des résultats obtenus de la sorte ne seront pas récompensés. »

Contact

Tobias Lux, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 91 71, tobias.lux@finma.ch
Vinzenz Mathys, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 19 77, vinzenz.mathys@finma.ch